

# PAGES SPÉCIALES HÉRAULT



## L'EDITO DU PRÉSIDENT



**BONNES**

**VENDANGES**

### SOMMAIRE

Féria de Béziers.....p2  
 Service de Remplacement.....p4  
 Irrigation.....p6  
 Viticulture.....p8  
 Vie syndicale..... p8

**"POUR S'ENDORMIR,  
 UN MOUTON NE PEUT  
 COMPTER QUE SUR  
 LUI-MÊME !"**

Les vendanges auront attaqué tôt cette année ! Le 10 août, alors que certains installaient de quoi accueillir les aficionados de la féria, d'autres avaient déjà sorti les machines et les bennes pour ramasser leurs premiers raisins !

Un début de récolte en demi-teinte, relativement attaqué par le gel de printemps et la manque d'eau qui se fait sentir depuis le début de l'été. Un constat qui n'a néanmoins pas entamé le moral des troupes qui se sont mobilisées en masse pour venir tenir les caseas durant les 5 soirs de la féria de Béziers. Vous n'avez jamais été aussi nombreux, nous vous en remercions chaleureusement. Grâce à vous et à votre présence en nombre, chacun a pu donner un coup de main sans être trop débordé et donc profiter de cet évènement comme il se doit.

Malgré le planning chargé des vendanges, le travail syndical ne s'arrête pas. Le 2 septembre prochain, nous rencontrerons le Préfet Pierre POUËSSEL avec la FDSEA, les Vignerons Indépendants, la Chambre d'agriculture et Coop de France, dans la cadre de la traditionnelle « Tournée des Vendanges ». Un moment important pour faire remonter nos revendications, en matière d'installation, de conjoncture, sur la mise en place de mesures fortes suite aux aléas climatiques comme le gel, etc. Ensuite, le 7 septembre, dans le cadre d'un travail piloté par JA Occitanie, nous irons à la rencontre des responsables de la Grande Distribution pour les sensibiliser à la problématique de l'organisation des linéaires « vin » dans les grandes surfaces, et leur demander de prendre des engagements concrets.

Rendez vous en octobre pour un prochain conseil d'administration, afin de dresser le bilan de ces rencontres et le bilan des récoltes, et de préparer la prochaine mandature 2018-2020.

D'ici là, excellentes vendanges à tous !

Samuel MASSE  
 Président  
 Jeunes Agriculteurs de l'Hérault



## AGENDA JA34

- 2 sept : Tournée des vendanges
- 7 sept : Rencontre GD
- 22 sept : Comité Safer
- 29 sept : CA JA Occitanie

- 5 oct : CDOA
- Mi oct : réunion bilan féria
- Nov-déc : cantonales

JEUNES AGRICULTEURS  
 DE L'HERAULT  
 Mas de Saporta - 34875 Lattes  
 04.67.92.18.11  
 jeunes\_agriculteurs34@saporta.net



@jeunesagriculteurs.34



@JAHerault

# FÉRIA DE BÉZIERS

UNE ANNÉE DE PLUS  
RÉUSSIE !

La féria de Béziers s'est tenue du 11 au 15 août dernier. Ce sont près de 45 bénévoles qui se sont relayés sur les cinq soirs, au bar, au service, en cuisine, ainsi que sur les 2 journées d'installation et de démontage, pour faire vivre cette parenthèse festive dans la vie de JA 34 ! Les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault ont une fois de plus relevé le défi de promouvoir le métier d'agriculteur et accueillir un public varié sur leur stand.

Une féria qui a connu une bonne fréquentation, tranchant avec celle de l'an passé qui avait été marquée par le contexte particulier des attentats de Nice.

Pour notre 27ème année de présence à la Féria de Béziers, nous avons confirmé la renommée de notre traditionnelle paella.

De plus, les menus, préparés et servis par des jeunes agriculteurs venus de tout le département pour prêter main forte au fonctionnement des casetas, contenaient des produits locaux (charcuterie de terroir, riz de Camargue, fromages de chèvres,



moelles du bassin de Thau, vins de l'Hérault). Agriculteurs et consommateurs se sont retrouvés pour parler de l'agriculture héraultaise et de ce métier qu'il est essentiel de promouvoir.



Merci à tous les partenaires qui nous ont suivis sur cette animation : le groupe Lavail T3M, Magne, les Pays d'Oc, la Chambre d'agriculture, Groupama, les caves coopératives du département qui nous ont gracieusement donnée du vin.

Merci également aux mairies, qui nous ont prêté tables, bancs et chaises pour accueillir correctement nos clients.

Le service restauration était assuré à partir de 19h00. Cependant, durant la journée, une opération « Saveurs de nos campagnes » a été mise en place, avec le partenariat du Conseil Régional et de la marque Sud de France.

Sur les allées Paul Riquet, le public était invité à déguster des fruits de saison. L'objectif de cette opération est de promouvoir



les productions locales. Les "festajaires" ont pu se rendre compte de la qualité des produits, parler des difficultés que rencontrent les producteurs, mais aussi de la passion qui les anime. Et bien sûr, des valeurs de notre syndicat JA34. Cette opération a également



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres

Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70  
PAULHAN - 04 67 25 35 00

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30  
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC  
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr



# FÉRIA DE BÉZIERS

UNE ANNÉE DE PLUS  
RÉUSSIE !

été l'opportunité de parler installation, notre cheval de bataille à JA : promouvoir l'installation, expliquer les démarches, les accompagnements, etc.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le Comité des Présidents de Groupama, la société Lavail, les Pays d'Oc, tous partenaires de l'évènement. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Emmanuelle MENARD, députée nouvellement élue sur la circonscription, avec qui nous avons pu échanger de façon plus informelle sur l'agriculture du département et les problématiques actuelles.

Le succès de la Féria vient évidemment de l'implication des bénévoles JA34, maîtres d'œuvre de l'organisation.

Un grand merci à vous tous, qui avez mis de la bonne ambiance durant ces 5 jours, avec une motivation à toute épreuve, prouvant que travail et bonne humeur peuvent fonctionner ensemble. Nous vous donnons rendez vous courant octobre pour un grand repas offert à tous les bénévoles et faire le bilan de cette 27ème édition !

Les JA34 vous invitent l'année prochaine sur leur stand à la Féria de Béziers, venir confirmer le savoir faire paysan !



## PELENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

*Spécialiste de la vigne et de la viticulture*

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille



Service Atelier

Magasin de  
pièces détachées

Offres de  
financement



10 rue des entrepreneurs  
34290 SERVIAN  
Tél : 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon  
11200 LEZIGNAN-CORBIÈRES  
Tél : 04 68 27 56 19

**CLAAS**

JA Mag - Aout 2017

# SERVICE DE REMPLACEMENT

PENSEZ-Y !

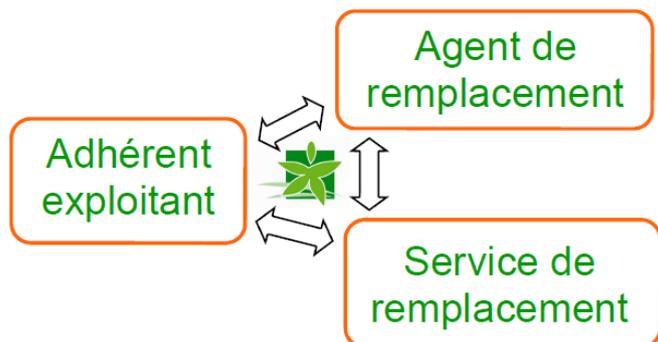
**UN SERVICE CRÉÉ PAR LES AGRICULTEURS ET POUR LES AGRICULTEURS !  
CHACUN Y A DROIT, NE PASSE PAS À CÔTÉ !**

Le Service remplacement est une association créée par des agriculteurs en 1972. Depuis l'association a fait son petit bout de chemin et il est désormais possible de se faire remplacer pour des motifs très divers !

## Comment ça marche ?

Le Service est constitué de trois entités principales: les adhérents (agriculteurs souhaitant se faire remplacer), les agents de remplacement (personne qui va vous remplacer sur votre exploitation lors de votre absence) et le service remplacement (administratifs qui s'occupent de toutes les des formalités administratives).

Le service peut vous remplacer pour certains motifs et chaque motif donne droit à une aide ou à un moyen de se prévenir d'une absence sur l'exploitation.



## Un rôle d'utilité sociale :

En effet les agriculteurs ou leur ayant droit peuvent de se faire remplacer dans certains cas comme dans toute autre profession. La mission du Service de Remplacement est sociale avant d'être économique. Le Service de Remplacement est sans but lucratif et sa gestion est désintéressée.

## Première chose, adhérer :

Comme toute association, il faut être adhérent pour bénéficier du Service Remplacement. C'est cette adhésion qui va vous lier avec le service. Dans l'Hérault elle est de 35 € pour une année.

## POUR QUELLES RAISONS PUIS-JE ME FAIRE REMPLACER ?

### Remplacement MATERNITE

Si vous attendez un heureux évènement, sachez que vous pouvez bénéficier du remplacement Maternité pendant au moins 2 semaines et au maximum 16 semaines dans une période commençant 6 semaines avant la date présumée de votre accouchement et se terminant 10 semaines après celui-ci. Ce remplacement est pris en charge en quasi-totalité par la MSA de l'Hérault, seules les charges de CSG/CRDS sont à votre charge qui ne représente qu'un dixième du coût d'une journée de remplacement soit 14 € par jour. En cas d'état pathologique résultant de votre grossesse ou de naissances multiples, vous pouvez vous faire remplacer pendant 2 semaines supplémentaires.

### Remplacement PATERNITE

Monsieur, au même titre que ces dames, vous pouvez bénéficier d'un remplacement paternité sur votre exploitation. La durée est de 11 jours de remplacement consécutifs, à prendre dans un délai de 4 mois après la naissance de l'enfant. Ce remplacement est pris en charge en quasi-totalité par la MSA de l'Hérault, seuls les charges de CSG/CRDS sont à votre charge qui ne représente qu'un dixième du coût d'une journée de remplacement soit 14 € par jour.

### Remplacement FORMATION :

Si vous avez suivi une formation dans le cadre de votre activité, vous pouvez vous faire remplacer le jour même ou dans les 3 mois qui suivent la formation. Chaque journée de formation donne droit à une journée de remplacement. Dans ce cas c'est ce que l'on appelle le fond Cas-DAR qui entre en jeu (une taxe que chaque exploitant paie intitulée développement agricole et rural). Le coût du remplacement est alors de 20€/jour.

# cuma



**FD CUMA Hérault** - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -  
Tel : 0467272707

**Antenne Chambre d'Agriculture** - ZAE LA BAUME -  
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

# Hérault

# SERVICE DE REMPLACEMENT

PENSEZ-Y !

## Remplacement MALADIE/ACCIDENT

### Groupama:

Le Service de Remplacement Hérault (SRH) en partenariat avec Groupama, propose une assurance « main d'oeuvre de remplacement ». Cette assurance vous permet d'être remplacé sur votre exploitation si vous tombez malade ou si vous êtes victime d'un accident. Vous pouvez choisir entre deux formules pour vous assurer:

- 30 jours de remplacement à l'année.
- 60 jours de remplacement à l'année.

Le SRH organise le remplacement des exploitants agricoles en cas de maladie, accident ou décès, par des salariés agents de remplacement, et assure l'ensemble des formalités administratives (déclaration d'embauche, contrat de travail, bulletin de salaire etc.). Il vous suffit d'appeler le SRH et le service s'occupe de tout. Cette assurance est intéressante car amortie dès le cinquième jour de l'arrêt de travail de l'exploitant, ces conditions ne se retrouvent chez aucun autre assureur.

### Aide de la MSA:

Si vous n'êtes malheureusement pas assuré, il reste une solution possible: prendre contact avec la MSA. Si vous ne voulez pas passer par l'interminable musique d'attente du standard de la MSA, le Service remplacement a pensé à vous ! Nous disposons des contacts des différents assistants sociaux de la MSA qui pourront vous renseigner sur l'attribution ou non d'une aide au remplacement en cas d'incapacité de travail sur votre exploitation. Si la MSA vous attribue une aide au remplacement, vous pourrez bénéficier de 7 jours de remplacement (ou plus dans certains cas spécifiques) où un agent se rendra sur votre exploitation pour assurer la continuité des tâches réalisées.

## Vous êtes acteur du DEVELOPPEMENT AGRICOLE de votre département ?

Là encore peu de personnes savent que lorsqu'elles contribuent au développement agricole et rural de leur département, elles ont le droit de se faire remplacer. Participer au développement agricole revient à participer à des réunions portant sur certains thèmes tels que l'environnement, l'eau, l'irrigation, le foncier, l'installation, les ressources humaines, la valorisation des produits. Suite à ces réunions vous pouvez vous présenter au Service Remplacement de l'Hérault avec la convocation à la dite réunion et demander à vous faire remplacer. Une enveloppe est prévue pour prendre en charge une majeure partie du coût du remplacement ce qui vous reviendra à 20€/jour.

## Vous participez activement à la gestion de votre syndicat ?

Nombreux sont les syndicats qui se réunissent régulièrement pour gérer les aspects statutaires et financiers de la structure. Vous en faites peut-être partie (membre du Conseil d'Administration ou du bureau) et vous pouvez bénéficier de la venue d'un agent de remplacement pouvant pallier à votre absence lors de votre réunion. Là encore une enveloppe est prévue pour cela. Dans l'Hérault les Jeunes Agriculteurs bénéficient de 105€ par jour de remplacement pour pouvoir remplacer les élus impliqués dans la structure syndicale, ce qui revient à un coût journée de 30€.

## Vous avez tout simplement envie de prendre des CONGÉS ?

Là encore nous sommes là si vous avez une astreinte sur votre exploitation (élevage, point de vente etc) vous pouvez prendre jusqu'à deux semaines de congés. Oui les agriculteurs ont eux aussi droit de prendre des vacances en famille !

En cas de prise de congés vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt qui peut prendre en charge la moitié du coût du remplacement qui s'élève à 100€/jour !

Pour davantage d'informations, contactez-nous par téléphone au **04 67 92 18 11** ou par mail à **herault@servicederemplacement.fr**



**CALVET**  
La pulvérisation sur mesure

**PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »**

- ECO + ARRIÈRE  
De 600 à 2000 litres
- ECO + SEMI PORTE  
De 600 à 1500 litres

**PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »**

- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ  
De 600 à 2000 litres
- AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE  
Aspiration inversée  
De 800 à 2000 litres

**POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES**

- POUDREUSES PORTÉES  
De 150 à 300 litres  
Trainées 700 litres

**« EPAMPRAGE ET DESHERBAGE »**

EPAMPREURS ET BATI

e-mail: [calvet@wanadoo.fr](mailto:calvet@wanadoo.fr) Tél: 04 68 27 27 70  
Site: [www.calvet-sa.com](http://www.calvet-sa.com) Fax: 04 68 27 17 02

41 ALLÉE DU ROUSSILLON  
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES



# DEVENEZ PAYS D'OCOLOGUE

**Avec les vins Pays d'Oc et leurs 56 cépages, pas besoin d'être un expert pour satisfaire tous les goûts.**

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmenère gamay mondeuse carignan cheninon cinsaut cot portan mourvèdre petit verdot pinot gris marselan grenache gris sauvignon viognier grenache blanc muscat à petits grains carignan blanc chusan morraistel chenin clairette colombard macabeu marsanne mauzac muscat d'alexandrie piquepoul blanc négrette roussanne sémillon terret blanc ugni blanc vermentino nielluccio tempranillo grenache gris gewurztraminer muscat de hambourg sauvignon gris gros manseng bourboulenc altesse petit manseng sylvaaner pinot blanc riesling sauvignon gris carignan blanc



JA Sud-Ouest - 06 47 87 11 11

# IRRIGATION

## NE RATEZ PAS LE TRAIN

Le dossier Aquadomia entre en phase 3 de développement sur les communes de Aumes, Montagnac et Mèze, avec un objectif de mise en eau en 2021. La commune de Loupian doit encore se positionner sur le dossier.

**Les agriculteurs des 4 communes ci-dessus doivent s'engager dès maintenant** auprès du Bas-Rhône qui sera maître d'œuvre du réseau. Vous devez engager les parcelles par numéros cadastraux, et ce pour un coût maximum d'investissement de 1 000 €/ha (ou 20% maximum du coût du projet si inférieur à 1000€/ha).

Vous pouvez engager votre parcellaire viticole, mais pouvez également associer des champs susceptibles d'être replantés plus tard ou cultivés en céréales, ainsi que vos vergers ou cultures maraîchères.

**L'objectif est de constituer des ilots les plus étendus possibles qui sont moins chers à équiper. Pour cela, n'hésitez pas à mobiliser et convaincre vos voisins !**

Les personnes en fin de carrière peuvent aussi inscrire leur parcellaire qui prend immédiatement de la valeur, soit à la revente, soit à la location, soit pour une remise en culture différée.

Il n'existe pas a priori de secteur non irrigable à ce stade du dossier. Vous devez donc engager un maximum de vos possibilités même si elles vous paraissent non réalisables. Le terroir AOP est légalement irrigable, n'hésitez pas à l'engager.

L'engagement du Bas-Rhône est d'approcher son réseau secondaire à au moins à 300 m des propriétaires. Toutefois vous aurez la possibilité de réserver un débit d'eau et de tirer vous-même (ou à plusieurs) un réseau tertiaire privé pour aller dans des zones plus isolées. Il est donc primordial d'engager également ces zones dès à présent.

**Le document d'engagement à remplir avant fin septembre est disponible au bureau des JA, ou sur notre site internet rubrique « documents utiles ».**

Pour les personnes qui auraient des questions sur le projet, **deux permanences** seront assurées à la cave coopérative de Montagnac par BRL de 9 heures à midi les vendredis 29 septembre et 6 octobre.

**Passé ce délai**, le dossier global sera présenté et validé par les principaux financeurs à savoir l'Europe, la Région et le Département. **Il ne sera alors plus possible de revenir en arrière** et de se rattacher au projet. D'un point de vue financier, bien évidemment en cas de non prise en compte des parcelles, les fonds ne seront pas appelés, ce qui vous permet d'inscrire un maximum de parcelles.

Vous ne paierez que si vous êtes alimentés. 20% des fonds sont à verser lors de l'appel d'offre prévu pour 2018, le solde en 2021, lors de la mise en eau.

**→ Nos métiers**

- **Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures**  
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**  
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles–Arboricoles & Maraîchères**  
Appuis techniques et approvisionnement - 45 000 ha de vigne - 2 500 ha d'arbres fruitiers – 1 500 ha de productions légumières - 40 techniciens ARTERRIS – EURAMED
- **Prestation d'emballage**  
GOE Service à Lézignan-Corbières (création graphique – emballage – bouteilles,...)
- **Nutrition & productions animales**  
150 000 t. d'aliments produits  
  - **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
  - **Pamipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
  - **Volailles**, Label et standard 80000 abattages/sem.
- **Services à la production**  
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité, certiphyto...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs »** AQUATERRIS, filiale spécialisée.

**→ Vos Contacts :**

- **GIGNAC - ASPIRAN**  
04 67 57 66 77  
**Jean Luc BOST** -  
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**  
04 67 85 34 89  
**Frédéric CLERISSI** –  
06 09 95 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**  
04 67 93 60 22  
**Céline FOURNIE** –  
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**  
04 68 91 24 51  
**Benoît ESCOURROU** –  
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**  
04 67 39 20 06  
**Xavier RIVERA** -  
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINIAN**  
04 67 38 00 02  
**Sébastien ROUSSE** -  
06 16 84 00 94

# IRRIGATION

## NE RATEZ PAS LE TRAIN

Vous pouvez déposer vos imprimés originaux remplis auprès de Madame Isabelle Penco au laboratoire de la cave coopérative de Montagnac. Les dossiers originaux seront par la suite transmis au Bas-Rhône pour Instruction.

Ce dossier, ouvert en 2006, arrive à son terme, pour une réalisation en 2021, soit 15 ans plus tard. Il n'y aura pas d'autre train pour ce secteur ! **Aussi il est primordial de vous mobiliser et de vous impliquer pour convaincre les derniers indécis de votre voisinage.**

Pour les secteurs de Tourbes et du centre de collecte de Lézignan la Cèbe, le travail continue pour mobiliser de la ressource dès que possible. Le Département de l'Hérault en relation avec la Chambre d'Agriculture et Coop de France Occitanie a lancé une étude sur le sujet avec un objectif pratique de mobilisation de toutes les ressources disponibles actuelles ou à créer sur l'ensemble du département de l'Hérault.

Pour le second appel à projet de la mesure 433 collective du Feader pour les travaux d'irrigation, 7 projets seraient a priori déposés pour un potentiel de 2600 ha :

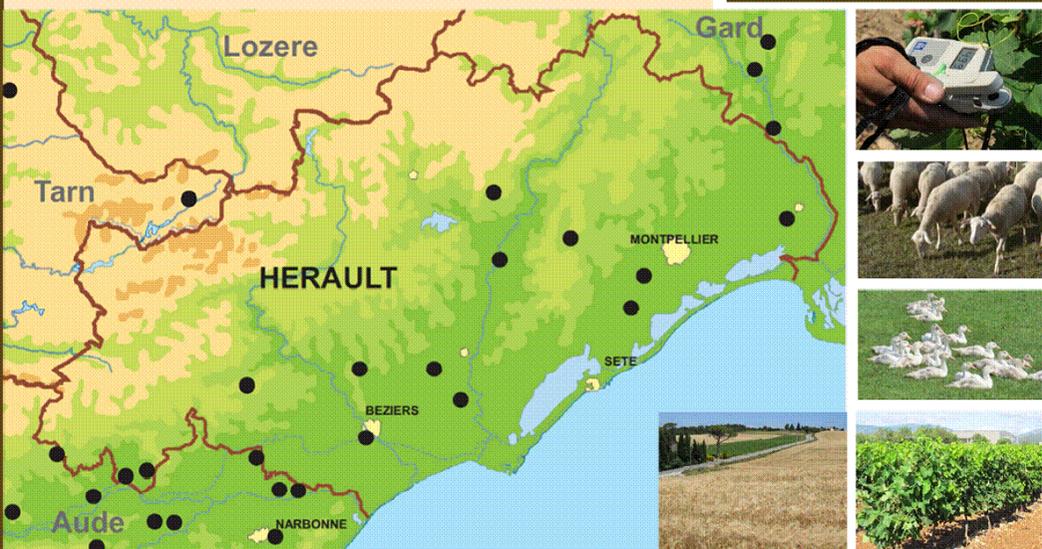
- Piloté par Prest'ASA pour maîtrise d'ouvrage ASA : Irrigants du Pays d'Ensérune, Prades sur Vernazobre
- Piloté par CCE&C pour maîtrise d'ouvrage commune de Villeveyrac
- Piloté par SMVOL pour maîtrise d'ouvrage ASA : Cazedarnes
- Piloté par BRL en lien avec AquaDomitia : Montagnac, Pomerols-Pinet-Florensac

Pour des informations plus précises quant aux enquêtes définitives et aux engagements financiers sur ces projets, revenez directement vers les organismes qui pilotent les projets de candidature pour ces travaux

D'autres projets envisagent de lancer une phase d'étude. Il y en aurait 8 sur le département :

- Secteur St Saturnin/Montpeyroux/St Felix piloté par la chambre, maître d'ouvrage à définir
- Cesseroas (projet de stockage) piloté par la chambre. Maître d'ouvrage identifié : ASL
- Cruzy : Maître d'ouvrage identifié : coopérative
- Vicomté d'Aumelas : étude hydraulique approfondie, étude ASA, étude environnement
- Saint Genies de Fontedit : étude ASA et étude environnement
- Quarante : étude ASA et étude environnement
- Marseillan : étude de la ressource et du réseau
- Adissan réfléchir au lancement d'une étude

Pour la candidature de ces projets d'études, la chambre d'agriculture est fortement impliqué à travers Marie Oge-Ganaye que vous pouvez contacter par mail à : [oge-ganaye@herault.chambagri.fr](mailto:oge-ganaye@herault.chambagri.fr)





Vous le savez sur les derniers mois, les JA ont scruté les rayons de la grande distribution à la recherche des vins étrangers et des pratiques frauduleuses exercées par les grandes enseignes. Au fil de l'eau nous vous avons tenu informés des constats, souvent déplorables, suivis d'améliorations certaines. Une opération de contrôle qui s'est également tenue dans une grande partie de l'Occitanie.

Depuis la fin juin, JA34 participe activement à une groupe viticulture qui s'est créé au sein de JA Occitanie. Le but : travailler sur un manifeste, à l'attention des différentes enseignes de la Grand Distribution. Ce dernier a pour objectif de faire signer à ces enseignes un certain nombre d'engagements en matière d'approvisionnement en vins français et locaux, d'organisation des linéaires, de conditionnement des vins, de transparence.

Les JA régionaux ont reçu des retours favorables de plusieurs enseignes qui jouent déjà le jeu du local, ou qui s'affirment prêtes à le faire. Des négociations sont en cours sur le contenu de ce manifeste, l'objectif étant de faire signer un document conforme à nos exigences. Des enseignes sont prêtes à signer ; si d'autres ne le sont pas, il s'agira là d'un bon moyen de pression.

Une rencontre aura lieu le 7 septembre prochain chez Guilhem CASTAN notre trésorier mais aussi membre du bureau de JA Occitanie en charge de la viticulture. Ce rendez vous permettra d'exposer clairement aux GMS le contexte compliqué de la filière viti-vinicole qui nous a poussés à la rédaction d'un tel manifeste, et nos attentes.

Un rendez vous sur lequel nous travaillons encore et auquel la distribution se rendra en nombre, nous l'espérons, pour que s'en suivent des actes concrets dans l'intérêt des viticulteurs !

### Condoléances

Les JA de l'Hérault souhaitent exprimer leurs plus profondes condoléances à Audrey, viticultrice dans le Minervois et membre du conseil d'administration, ainsi qu'à sa famille, suite au décès de son papa. Nous lui souhaitons tous beaucoup de courage.

## VIE SYNDICALE

### TOURNÉES CANTONALES

Comme chaque année la tournée des cantons aura lieu en novembre/décembre. Ce moment est important pour la vie des vos cantons, car il permet d'échanger entre jeunes d'un même secteur, sur les problématiques locales, sur d'éventuels projets d'animations, de prendre connaissance de nouveaux dispositifs et de certaines actualités, syndicales ou réglementaires, émanant des échelons départementaux, régionaux, voire nationaux, ou de répondre à vos questions.

Cette année sera une année électorale. Eh oui ! le mandat en cours prendra fin (déjà...) en mars prochain lors de l'Assemblée Générale. Ces réunions locales seront donc le moment de désigner les nouveaux responsables cantonaux, chargés de faire vivre le canton, ainsi que les administrateurs départementaux, chargés de faire le lien entre l'échelon local et l'échelon départemental. Des rôles simples, mais pourtant primordiaux, la dynamique de notre réseau reposant avant tout sur la circulation d'informations entre tous les échelons. Il sera également l'heure de renouveler les différents représentants JA dans les commissions ou nous siégeons pour représenter l'intérêt des jeunes, vos intérêts. Safer, urbanisme, foncier, installation, environnement, si l'un de ces sujets vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'animatrice des JA qui vous expliquera les différents postes, et vous mettra en relation avec les représentants actuels pour assurer un minimum de « tuilage ».

Si vous souhaitez vous impliquer à l'échelle de votre canton, organiser des petites animations, créer une émulation entre jeunes d'un même secteur, la porte est grande ouverte. Le guide des responsables cantonaux est disponible au bureau, n'hésitez pas à le demander ! Quant aux actuels présidents et secrétaires généraux de cantons, posez vous les bonnes questions : je continue ? Je ne continue pas ? Je suis trop vieux pour continuer ? À qui passer le flambeau ?

Vous avez un peu de temps pour méditer ! Rendez vous cet automne aux 4 coins du département !